

N°1716

du 09  
Janvier  
2024



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

ATTESTATION DE  
REGULARITE FISCALE POUR  
TRANSFERT DE FONDS  
De nouvelles dispositions en vigueur **(P.6)**

L'AIDE JURIDICTIONNELLE ET  
SON DECRET D'APPLICATION  
10 ans d'attente, le ministère  
de la Justice continue d'espérer **(P.4)**

RATIFICATION DU TRAITÉ  
SUR L'INTERDICTION DES  
ARMES NUCLÉAIRES  
Le plaidoyer de WILPF-Togo **(P.3)**

# ÉTUDE PILOTE SUR LES PESTICIDES CHIMIQUES EN AGRICULTURE

## L'étendue des dégâts notés dans Bassar et Moyen-Mono **(P.3)**

### EN PLUS...

#### POLITIQUE

RENCONTRE DE FORMATION  
PRÉÉLECTORALE 2024

L'acte 2 pour UNIR Grand Lomé

#### JUSTICE

TRAFIC D'IVOIRE

Soixante mois de prison ferme à Sotouboua

#### FOOTBALL

ALLEMAGNE

Franz Beckenbauer, légende du foot allemand, est mort

*Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de Rotterdam sur le commerce international des produits chimiques et de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, le ministère de l'environnement et des ressources forestières, au nom du gouvernement togolais, appuyé techniquement et financièrement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a initié et formulé le Projet d'appui à la gestion efficiente des pesticides dans le secteur agricole au Togo (ProGePestA)... Il a été officiellement lancé le 21 décembre 2023.*



**Nous sommes plus de 4 Millions à pouvoir gagner chaque jour !**

C'est 100% de gagnants via TMoney... du crédit, des motos, des TV, des smartphones... et des MacBook !

**\*145#**

Google Play App Store

Distributeur Officiel de Bank Togo en Mobile Money

20% de bonus volés (valable 24h) pour toute inscription de l'actif à partir du 20/01/2024

Formo valable jusqu'au 04/05/2024

Sauf le 04/05/2024

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg



#nous sommes le Togo



# Bonne & heureuse année 2024

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 93 70 52 94 / 90 05 94 28

## PARU AUX ÉDITIONS CONTINENTS

## MÉLODIE POUR UNE DOULEUR de Sami TCHAK

Sadamba Tcha-Koura, depuis 1988, avec son premier roman, FEMME INFIDÈLE, édité à Lomé ne cesse de nous émerveiller avec ses



multiples essais et romans à portée internationale. Ce qui lui vaut plusieurs et importants prix littéraires. Immensément prolifique, le sociologue togolais a préféré épauler le nom de plume Sami Tchak qui se retrouve sur l'ensemble de ses œuvres por-

tées par plusieurs essais, des publications inclassables et une douzaine de romans dans lesquels le résident en France s'intéresse aux échanges transculturels, passant de l'Afrique aux continents européen et sud-américain, la sexualité et ses diverses expressions transgressives ou socialement réprimées. Evidemment, il interroge l'existence humaine et s'évertue à mettre en évidence les misères et les faiblesses de l'Homme. Suivez la ligne !

Pour tout dire, Sami Tchak vient de sortir depuis le mois de juin 2023 aux Editions CONTINENTS, un nouveau roman dont le résumé est ainsi libellé : "Avec Mélodie pour une douleur, roman d'une beauté mélancolique, Sami Tchak nous fait entendre les doux murmures de la vie à travers les douleurs qui l'accompagnent : la maladie, le handicap mental de l'enfant, la vieillesse, les désillusions, la mort..." "La littérature sans doute ne peut rien contre l'inexorable de la condition humaine, mais Mélodie pour une douleur nous prouve ici



qu'elle peut au moins, par les petites joies du jardin, sauver quelques instants gourmands et précieux, ritournelle du bonheur saisi et enfui. N'aie pas peur de la nuit, car elle a des yeux d'étoiles, nous enseigne Marie. Loin de la désespérance de la réponse trop évidente : on n'a qu'une seule vie, Sami Tchak appelle à la cueillette joyeuse ou comment du désert aride faire renaître, ne fût-ce qu'au soir de la vie, la verdure du jardin..."

Nous reviendrons abondamment

sur cette œuvre touchant à une bonne partie des péripéties de la vie. "La vie nous caresse puis nous griffe au sang, Qu'importe ! La vie est une fête avec des larmes, Qu'importe", extrait de Mélodie pour une douleur. Et la principale recommandation est, comme le journal Le Monde l'a retenu de l'œuvre "Et s'il est une leçon générale à tirer de cet ensemble d'histoires elle est sans doute de vivre, le mieux et le plus fort possible, de s'octroyer plaisir et liberté."

## MÉDIA PRIVÉ

## L'application de la convention collective en question

Le moratoire d'une année accordé aux patrons des entreprises de presses pour l'application de la convention collective du secteur des médias privés a expiré le 31 Décembre 2023. Une séance de concertation entre les parties à cette convention collective, les syndicats des journalistes, le patronat de la presse et les autorités du ministère du travail vient de faire le point sur la mise en œuvre effective de cette convention collective. Le patronat évoque des difficultés pour la mise en application des termes de la convention.

Il faut dire que depuis la signature de cette convention et le moratoire qui a suivi, aucune disposition n'a connu d'évolution. "Depuis un an, nous avons signé la convention collective qui a pour ambition d'améliorer les conditions de vie et de travail de nos collaborateurs. Mais, nous avons constaté qu'il n'y a pas eu de grandes avancées, alors que c'est une nécessité d'aller



Alphonse Logo, Conseiller du SG du SYNJIT

vers la concrétisation de cette convention collective", reconnaît Germain Pouli, le président du Conseil national des patrons de presse (CONAPP). Il affirme attendre l'accompagnement de l'Etat pour faire avancer les choses.

Le Syndicat des journalistes indépendants du Togo (SYNJIT) ne l'entend pas de ses oreilles. Selon Alphonse Logo, Conseiller du secrétaire général du syndicat, les employés n'attendent que l'application effective de la conven-

tion collective après cette année de moratoire. "Les patrons sont en train d'évoquer la possibilité de proroger ce moratoire, chose à laquelle nous n'adhérons pas et nous l'avons clairement exprimé, parce que les journalistes rencontrent beaucoup de difficultés", a-t-il martelé. Il se réjouit de la mise sur pied d'un comité de suivi de l'application de cette convention collective "Le Syndicat national des journalistes indépendants du Togo (SYNJIT) a été rassuré et content que la question de la convention collective ait été mise à l'ordre du jour. Selon nous, le comité qui sera mis en place devra discuter avec les deux acteurs, des points essentiels des 104 articles que dispose cette convention, en d'autres termes, faire la mise à jour du barème adossé à cette convention", a dit Alphonse Logo.

Au ministère de la Communication et des médias, l'autorité de tutelle, on a la conviction que les rencontres périodiques et les échanges entre les

parties prenantes contribueront à renforcer la collaboration au service d'un secteur médiatique structuré et à même de soutenir davantage le développement de notre pays. "Je tiens à saluer votre disponibilité et engagement à participer à cette démarche pour l'évolution saine de notre domaine d'activité", a indiqué le directeur du cabinet du ministère de la Communication et des Médias, Franck Missité, qui présidait une rencontre des responsables des médias et les syndicats des journalistes employés le vendredi dernier.

Les travaux ont également permis aux différents acteurs d'examiner les retours d'expériences depuis l'entrée en vigueur de la convention collective; d'identifier les réussites et les défis. Ils ont aussi exploré les pistes d'amélioration pour renforcer l'efficacité de la convention collective et discuté des implications du terme de moratoire sur les engagements pris.

## JOURNÉE MONDIALE DE LA CULTURE AFRICAINE ET AFRO-DESCENDANTE, JMCA

## Célébrer la plénitude des cultures le 24 janvier

La Délégation permanente du Togo auprès de l'UNESCO, l'UNESCO et le RAPEC organise le 23 janvier prochain au siège de l'institution onusienne à Paris la Journée mondiale de la culture africaine et afro-africa. Cette JMCA se fera en 2 volets: la partie formelle (Allocutions et panel thématique) et la partie festive (cocktail et manifestations festives) prévoient les organisateurs.

Audrey Azoulay, la Directrice générale de l'UNESCO expliquait dans un message adressé à l'humanité l'année dernière qu'"En cette Journée mondiale, ce n'est pas une seule culture, mais des cultures, riches de leur diversité, que nous célébrons. Ce sont aussi des artistes de tous les pays et de toutes les disciplines que nous mettons à l'honneur, dans des champs aussi nombreux que le cinéma, la musique, la danse, la mode et le design - autant d'industries créatives qui font vivre les artistes, pour œuvrer à la renaissance



culturelle africaine." Pour se faire, ce sont les Villes créatrices du monde de l'UNESCO (au total 350 membres dont 15 dans la région Afrique) avec pour rôle de mettre en avant les possibilités offertes par cette occasion de sensibiliser le monde au patrimoine et à la création africains qui organisent des événements de pointe en lien avec la culture africaine et afro-descendante.

"Le 24 janvier 2024 marquera le cinquantième anniversaire de la JMCA. Mais en raison du calendrier des

activités à l'UNESCO, la célébration aura lieu le 23 janvier. Ce sera l'occasion de promouvoir les contributions des africains et des afro-descendants à l'évolution du monde. Vue que l'africanité ne se limite à l'aire géographique d'Afrique (car la culture africaine, par le jeu des péripéties de l'histoire, s'est propagée partout dans le monde), la célébration sera étendue aux autres régions du monde", écrit l'UNESCO sur son site. Question d'annoncer l'évènement organisé par la Délégation per-

manente du Togo auprès de l'UNESCO, l'UNESCO et le RAPEC le 23 janvier prochain au siège de l'institution onusienne à Paris de 14h30 à 20h30. Cette JMCA se fera en 2 volets: la partie formelle (Allocutions et panel thématique) et la partie festive (cocktail et manifestations festives) prévoient les organisateurs.

En rappel, c'est en novembre 2019, lors de sa 40<sup>e</sup> session que la Conférence générale de l'UNESCO a déclaré le 24 janvier "Journée mondiale de la culture africaine et afro descendante (JMCA)", suite à un projet de résolution présenté par le Togo et soutenu par beaucoup d'Etats membres. Il faut dire que cette initiative faisait suite à un remarquable travail de mobilisation entrepris depuis plusieurs années par le Franco-Togolais, John Ayité DOSSAVI, à travers son ONG, le réseau africain des promoteurs et entrepreneurs culturels (RAPEC).

## AZIMUTS INFOS

## Vitamine C, collagène, rétinol... : de vraies solutions anti-âge ou arnaques ?

(suite & fin)

Les études qui se sont intéressées à l'absorption du collagène par l'organisme ont montré que le collagène marin est en moyenne 1,5 à 1,7 fois mieux absorbé que le collagène bovin. Par ailleurs, se pose la question de la taille : le collagène est une très grosse protéine, d'environ 30 000 daltons quand les pores de votre estomac n'en font que 5 000. Il est donc recommandé de préférer du collagène sous forme de peptides en poudre n'excédant pas les 5 000 daltons afin d'optimiser son absorption. Enfin, afin d'atteindre la dose journalière recommandée (1 à 20 grammes selon le métabolisme, l'alimentation et l'activité sportive de chacun) mieux vaut miser sur la poudre : une pilule contenant 1 gramme de produit maximum, on vous laisse imaginer la quantité qu'il faudrait avaler...

## L'acide hyaluronique

L'acide hyaluronique est un des chouchous des laboratoires cosmétiques. En 1994, des chercheurs ont d'ailleurs affirmé dans The International journal of dermatology que "les variations des niveaux d'acide hyaluronique dans le derme au cours du vieillissement [peuvent] expliquer certaines des altérations les plus frappantes de la peau âgée, notamment la diminution de la turgescence, la réduction du soutien des microvaisseaux, les rides et l'altération de l'élasticité". Et pour cause : c'est la molécule responsable de la liaison et de la rétention des molécules d'eau dans la peau. La diminution de la production de cette molécule est donc responsable d'une peau moins hydratée, moins rebondie et plus terne.

Reste maintenant à savoir comment pallier cette variation. Rien de plus simple. Après un essai clinique d'injections d'acide hyaluronique mené en 2014 sur 40 femmes en bonne santé présentant des signes cliniques légers à modérés de vieillissement cutané, les scientifiques ont conclu dans leur article paru dans la revue Journal of Cosmetic Dermatology que "trois heures après une application unique et après 7, 14 et 30 jours de traitement, le volume des lèvres a augmenté de 8,5 %, 11,3 %, 12,8 % et 14,2 %. Après 7, 14 et 30 jours, le relâchement cutané des contours du visage et des pommettes a diminué", ainsi que la profondeur des rides. Que celles et ceux qui veulent s'épargner l'épreuve de l'injection se rassurent : les crèmes fonctionnent aussi en stimulant la production de la molécule par la peau, mais elles restent tout de même bien moins efficaces.

## Le rétinol

Enfin, le rétinol -- une des trois formes disponibles de la vitamine A -- est généralement perçu comme l'anti-rides numéro un. Ainsi, "il a été démontré que l'acide rétinolique améliore l'apparence de la peau vieillie", affirmaient en 2017 des chercheurs dans International Journal of Cosmetic Science. Dans la conclusion d'un essai clinique mené sur la peau des fesses (oui, oui) d'une cohorte de personnes âgées de 70 à 80 ans, ils ont conclu que le rétinol sous forme de crème ou sérum concentré à 0,4 % "a des effets anti-âge remarquables grâce à l'amélioration de l'homéostasie de l'épiderme et du derme. [...] Ces données prouvent que le [rétinol] topique à 0,4 % est un traitement prometteur et sûr pour améliorer la peau humaine naturellement vieillie".

Vous savez maintenant tout sur les substances miracles de l'industrie cosmétique, et vous pourrez désormais laisser fleurir vos rides ou vous acharner à les lisser sans crainte de vous faire arnaquer. La meilleure astuce pour lutter contre le vieillissement restant encore d'adopter une routine équilibrée : de bonnes nuits de sommeil, une alimentation variée, et une activité physique régulière !



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression  
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication

Hugue Eric  
JOHNSON

Directeur de la Rédaction

Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
Guillaume BOGLA

# ÉTUDE PILOTE SUR LES PESTICIDES CHIMIQUES EN AGRICULTURE

## L'étendue des dégâts notés dans Bassar et Moyen-Mono

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de Rotterdam sur le commerce international des produits chimiques et de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, le ministère de l'environnement et des ressources forestières, au nom du gouvernement togolais, appuyé techniquement et financièrement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a initié et formulé le Projet d'appui à la gestion efficiente des pesticides dans le secteur agricole au Togo (ProGePestA). Ce projet veut porter à l'échelle nationale les études sur l'utilisation des pesticides chimiques dans les pratiques agricoles au Togo afin d'asseoir une meilleure stratégie de leur gestion. Il a été officiellement lancé le 21 décembre 2023.

### Late Pater

Selon le ministère, le ProGePestA est estimé à un coût total de 304 000 dollars US pour une durée de deux ans, avec une série d'actions notamment l'extension de l'étude d'évaluation des risques sur les 39 préfectures du Togo, la formation des agents des services de l'agriculture et de l'environnement sur la surveillance environnementale de l'usage des pesticides, l'accompagne-

ment des maraichers dans la mise en place des jardins-écoles, etc. À l'issue du projet, des alternatives aux pesticides chimiques vont être développées pour une meilleure prise en compte de l'environnement et de la santé dans les pratiques agricoles.

Avant cette étape, le ministère de l'environnement et des ressources forestières a mené, entre 2021 et 2022, une étude pilote sur l'utilisation des pesticides dans les préfectures de

Bassar et de Moyen-Mono. Celle-ci a révélé des cas de brûlures chimiques par contact et d'intoxication par les aliments, une forte mortalité des animaux domestiques et sauvages, le cancer, la pollution de l'eau, la disparition des microorganismes, l'appauvrissement des sols, etc. Le glyphosate et le paraquat sont les substances chimiques les plus incriminées au Togo à cause de leurs usages comme désherbants. Ils sont dans nos plats, nos verres,



l'eau, sur nos terrains de jeux, bref dans nos vies. On voit donc que si les pesticides étaient autrefois la solution contre les ravageurs et les insectes nuisibles des plantes et des cultures, ils sont davantage devenus un danger sanitaire pour l'homme et son biotope, la di-

versité biologique et l'écosystème. C'est un problème de santé publique. D'où la nécessité de réduire les risques liés à ces pesticides sur l'environnement et la santé, à défaut de pouvoir maîtriser l'interdiction de leur importation face à la puissance des multinationales

qui les fabriquent.

Dans le monde, chaque année, on recense plus de 385 millions d'intoxications en lien avec les pesticides chimiques. Ce qui s'avère très peu par rapport aux cas anonymes qui ne sont pas comptabilisés.

## RATIFICATION DU TRAITÉ SUR L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES

### Le plaidoyer WILPF-Togo

#### F. Woussou

Le Togo a signé le traité sur l'interdiction des armes nucléaires depuis le 20 septembre 2017, cependant il n'a pas été jusqu'à ce jour ratifié. Depuis quelques années, la branche togolaise de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (WILPF-Togo) en lien avec le 12ème round de la campagne contre les robots tueurs (armes létales autonomes), mène une campagne de sensibilisation et de plaidoyer pour l'effectivité de cette ratification. Les « Robots Tueurs » sont des armes létales autonomes, c'est-à-dire sans présence d'hommes à côté pour les manipuler.

Selon la présidente de WILPF-Togo, Bassiratu Idrissou-Traoré-Djoko, la campagne contre les robots tueurs se justifie par le fait que les guerres se font de plus en plus de façon violente et virulente. « **S'il n'y a pas ces armes létales autonomes appelées robots tueurs, il n'aurait pas de guerre. Ce sont les fabricants de ces outils de guerre qui sont les premiers tueurs puisque sans ces outils de guerre, il n'y aura pas de guerre c'est pourquoi il s'avère nécessaire de les combattre et les interdire surtout les armes de destruction**

**massive. C'est en cela que nous sommes engagées dans la campagne mondiale contre les robots tueurs au niveau du Togo** », déclare-t-elle, affirmant avoir mener un plaidoyer vers les autorités afin de les amener à intégrer la coalition des Etats qui sont en guerre contre ces robots tueurs soit pour, dans un premier temps, les mettre sous contrôle humain significatif c'est-à-dire ne plus laisser ces robots tueurs faire des dégâts de par le monde et ensuite les interdire. « **Notre plaidoyer est toujours ouvert à tous ceux qui veulent nous apporter un appui. Le chemin est long pour arriver à interdire ces armes** », fait savoir la présidente de WILPF-Togo.

Pour elle, le bilan de la campagne internationale sur les robots tueurs (le 12e round sur les robots tueurs) piloté par le WILPF au Togo est satisfaisant. Elle mentionne les discussions avec des ministres, des parlementaires et surtout avec des personnes ressources des ONG traitant de la thématique paix. Elle affirme que les relations avec l'Etat sont bonnes, les ministres prêtant une oreille attentive aux préoccupations de l'ONG. Les démarches de plaidoyers vont s'intensifier auprès des institutions de la République, en l'occurrence auprès



des députés, afin que le Togo puisse adhérer à la coalition des pays qui sont déjà en discussion pour mettre sur pied le traité qui conditionne la fabrication, le stockage, le développement et la vente de ces armes létales autonomes.

Bassiratu Idrissou-Traoré-Djoko en appelle à l'humanité car toute décision de recourir à la force doit être prise avec beaucoup de soin et de respect de la valeur de la vie humaine. Dans une déclaration à l'occasion du bilan de l'année 2023 des activités de WILPF Togo, elle a indiqué qu'étant donné

que l'exercice du jugement prudentiel ne dépend pas uniquement de l'analyse numérique des données relatives aux attaques licites et illicites, il serait très difficile pour une arme entièrement autonome, quelle que soit la quantité de données qu'elle peut traiter, d'exercer ce genre de jugement. « **On ne peut pas compter sur des systèmes d'armes autonomes pour respecter le droit international humanitaire ou les droits humains. Les robots programmés pour tuer pourraient accidentellement tuer des civils en interprétant**

**mal les données. Ils manqueraient également du jugement humain nécessaire pour évaluer la proportionnalité d'une attaque, distinguer la population civile, des combattants et respecter les autres principes fondamentaux des lois de la guerre** », fait-elle savoir.

Il est indiqué que de nombreux techniciens roboticiens et chercheurs juristes pensent qu'ils ne seraient jamais capables de programmer des robots pour faire une distinction précise et cohérente entre les soldats et la population civile en

temps de conflit. Bien que des progrès soient probables dans le développement de capacités sensorielles et de traitement, distinguer un combattant actif d'un civil ou d'un soldat qui est blessé ou qui se rend, nécessite plus que de telles capacités. Elle dépend également de la capacité qualitative à évaluer l'intention humaine, qui implique une interprétation de la signification d'indices subtils, tels que le ton de la voix, les expressions faciales ou le langage corporel, dans un contexte spécifique.

## TRAFIC D'IVOIRE

## Soixante mois de prison ferme à Sotouboua

F. Woussou

Deux commerçants de défenses d'éléphant en fuite, complices de trafic, ont été condamnés par contumace le Tribunal Correctionnel et Civil de Sotouboua à soixante mois de prison ferme. Il s'agit d'un certain Koffi, le propriétaire des défenses d'éléphants, habitant au Ghana et de Beaugars, démarcheur des défenses d'éléphants. Les deux sont également condamnés à payer une amende de cinq millions de francs CFA. Les nommés NOUKOUSSOU Yaopi et IGAME Kouami, deux autres trafiquants spécialisés dans le commerce illégal de défenses d'éléphants ont, eux, écopé d'un an de prison dont six mois de sursis. Ils doivent s'acquitter d'une amende de deux millions de francs CFA. On fait savoir que les quatre trafiquants doivent solidairement payer à l'Etat Togolais, une somme de cinq millions de dommages et intérêts.

Les deux présumés trafiquants de défenses d'éléphants, ont été interpellés le 18 octobre 2023, par les agents de

la Police Judiciaire de Blitta, en pleine négociation de vente de deux défenses d'éléphants en plus d'un morceau d'ivoire qu'ils ont enfoui dans des bananes plantains, le tout emballées dans un grand sac. Arrêtés pour flagrant délit de détention, de circulation et de la commercialisation illégale de produits fauniques, ils sont d'abord mis en garde à vue à la Direction de la Police Judiciaire de Blitta, avant d'être déférés, le 23 octobre dernier, à la prison civile de Sokodé, après avoir reconnu les faits à eux reprochés, devant le procureur au Tribunal Correctionnel et Civil de Sotouboua. Selon les trafiquants, les défenses d'éléphants saisies provenaient du Ghana.

« **Les trafiquants et leurs deux autres complices sont tombés sous le coup de l'article 796 du nouveau code pénal qui sanctionne toute personne qui fait circuler, vend, importe, exporte ou fait transiter les animaux sauvages, vivants, des trophées sans autorisation à une peine d'emprisonnement d'un à six mois et d'une amende de**



**cent mille à cinq cent mille francs CFA ou de l'une de ces deux peines** », renseigne-t-on. L'article 761 de ce même code sanctionne aussi, toute personne qui détruit ou fait le commerce direct ou indirect sans droit d'espèces animales ou végétales à une peine d'un à cinq ans d'emprisonnement et

d'une amende d'un million à cinq millions de francs CFA sans préjudice de toute autre disposition au code.

Le Togo s'est engagé à protéger les espèces animales en voie d'extinction, notamment l'éléphant est une espèce animale intégralement protégée aux plans national et internatio-

nal. Le pays reste vigilant et traque tous ceux qui entravent la loi en matière de protection de la faune sauvage. « **Ce type d'action juridique cadre parfaitement avec la vision de collaboration entre le Minis-**

**tere de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) et le réseau EAGLE-Togo qui s'active dans l'application des lois fauniques dans de nombreux Etats africains** », indique-t-on

## L'AIDE JURIDICTIONNELLE ET SON DECRET D'APPLICATION 10 ans d'attente, le ministère de la Justice continue d'espérer

Late Pater

La loi n°2013-010 du 27 mai 2013 a créé l'aide juridictionnelle et nécessite la prise d'un décret pour favoriser son opérationnalisation. Seulement, dix ans après, la réponse officielle laisse toujours pessimiste au point de se demander déjà si on ne va pas devoir constater que la loi n'est plus adaptée au moment de se décider à prendre ledit décret. « **Ce processus est en cours et le ministère espère une issue favorable pour le bonheur des justiciables indigents qui pourraient bénéficier de cette loi** », a encore dit le cabinet du ministre de la Justice devant les députés.

Pourtant, diligence avait été faite en promulguant la loi juste deux jours après son vote par les députés. Le reste n'est fait que d'interpellations et de prières. En octobre 2015, les avocats togolais ont prié pour que « **l'aide juridictionnelle soit une réalité** ». Entre-temps, le pouvoir de Lomé avait lâché les raisons qui bloquent

l'effectivité de l'aide juridictionnelle dont on retrouve des traces dans des budgets successifs de l'Etat. « **L'opérationnalisation de l'aide juridictionnelle est confrontée à d'énormes difficultés. Il s'agit, entre autres, de son budget qui est logé dans celui du ministère de l'Economie et des finances. Cet état de choses constitue une difficulté pour son décaissement. Une autre difficulté réside dans l'intervention du ministère de l'Action sociale dans la gestion dudit budget. Toutes ces difficultés et manquements doivent être corrigés afin de permettre l'opérationnalisation effective de l'aide juridictionnelle** ». On était en 2015 devant une commission parlementaire, inquiète. Par la suite, c'est la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) qui évoque la question dans ses différents rapports annuels d'activités, en lien aussi avec la grande surpopulation carcérale. Comme ce constat : « **la plupart des détenus rencontrés ont affirmé n'avoir pas été as-**

**sistés d'un avocat lors de leurs procédures, faute de moyens financiers. Cette situation rend prioritaire la mise en œuvre de l'aide juridictionnelle afin de permettre aux détenus de bénéficier de l'assistance d'un conseil** ». Sur ce chemin de l'espoir et de l'attente, seules des initiatives isolées permettent de faire enrôler les dossiers des indigents. A l'image des audiences extraordinaires dans les tribunaux aux fins de libérer des détenus, en grande partie sur financement extérieur.

A rappeler que, pour profiter de l'aide juridictionnelle, le demandeur est obligé de prouver son état de pauvreté. La première condition étant que l'aide ira aux personnes physiques de nationalité togolaise dont les ressources sont insuffisantes pour faire valoir leurs droits en justice ou poursuivre l'exécution de tous actes et procédures d'exécution antérieurement obtenus sans le bénéfice de cette aide. Il s'agit des indigents, des personnes assujetties à l'impôt libératoire, des

personnes dont les frais à exposer ne peuvent être supportés par leurs ressources initialement réputées suffisantes, du conjoint qui a la charge d'enfants mineurs, en instance de divorce et ne disposant d'aucun revenu propre, de la personne sans emploi et sans ressources, abandonnée par son conjoint, aux fins d'obtenir du tribunal une pension alimentaire pour elle-même ou pour les enfants laissés à sa charge, du condamné à perpétuité, demandeur au pourvoi assujetti à la tranche supérieure de l'impôt, sauf si l'infraction est commise contre les biens, des ressortissants d'un Etat lié au Togo par un accord bilatéral qui leur reconnaît le bénéfice de l'aide, des réfugiés reconnus par le Togo ou des demandeurs d'asile dont la demande d'asile est pendante devant la commission nationale d'éligibilité au statut de réfugiés. Le demandeur de l'aide devra justifier que ses ressources mensuelles sont inférieures au double du montant du salaire minimum interprofessionnel garanti.

## SANTÉ +

### La flambée de maladies respiratoires en Chine ne serait pas due à un virus

**Les nouvelles sur l'augmentation des cas d'infections respiratoires en Chine sont plutôt rassurantes. Elle ne serait pas due à un nouveau virus, mais au chevauchement de plusieurs agents pathogènes connus.**

Le 13 novembre dernier, les autorités chinoises ont rapporté une augmentation des infections respiratoires à l'échelle nationale et en particulier chez les enfants. Si cela évoque le début de la pandémie de Covid-19, des scientifiques ont affirmé que cette flambée de cas serait due à la grippe et à d'autres agents pathogènes connus, et non à un nouveau virus mystérieux. Un porte-parole de la Commission nationale de la santé a précisé que cette augmentation est "due à un chevauchement de virus communs tels que le virus de la grippe, les rhinovirus, le virus respiratoire syncytial (VRS) et l'adénovirus, ainsi qu'à des bactéries telles que *Mycoplasma pneumoniae*, qui est un responsable courant des infections des voies respiratoires".

#### La Chine est décalée par rapport aux autres pays

Les autorités chinoises ont justifié la hausse du taux de maladies respiratoires par l'assouplissement des restrictions liées à la Covid-19, qui n'a débuté qu'en décembre 2022 en Chine. "C'est ce à quoi la plupart des pays ont dû faire face il y a un an ou deux, lorsqu'ils ont commencé à lever les restrictions imposées au début de la pandémie", a déclaré Maria Van Kerkhove, directrice du département de l'OMS chargé de la préparation et de la prévention des épidémies et des pandémies. D'autres pays avaient également constaté une augmentation des maladies respiratoires telles que le VRS lorsque les restrictions pandémiques ont été levées. Au niveau biologique, on assiste à un "déficit immunitaire", le système immunitaire n'ayant pas été exposé à de nombreux virus courants pendant de longues périodes.

De plus, les infections respiratoires connaissent généralement une recrudescence en hiver. Les enfants seraient particulièrement touchés car ils sont plus susceptibles de développer une infection sévère par le VRS et d'être infectés par *Mycoplasma pneumoniae* que les adultes. Toutefois, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré qu'il y avait trop peu d'informations pour évaluer correctement le risque de ces cas signalés de maladies respiratoires chez les enfants.

## FOOTBALL

## Franz Beckenbauer, légende du foot allemand, est mort

**Ancien international allemand et défenseur de légende, Franz Beckenbauer est mort lundi à l'âge de 78 ans. Champion du monde comme joueur et entraîneur, l'ex-joueur du Bayern Munich avait également entraîné l'Olympique de Marseille en France.**

**Hervé A.**

Pas au mieux depuis quelques semaines et mois, Franz Beckenbauer est mort ce lundi à l'âge de 78 ans selon les éléments relayés par de nombreux médias allemands dont l'agence de presse dpa. Quelques jours après le Brésilien Mario Zagallo, un autre grand nom du football s'est éteint.

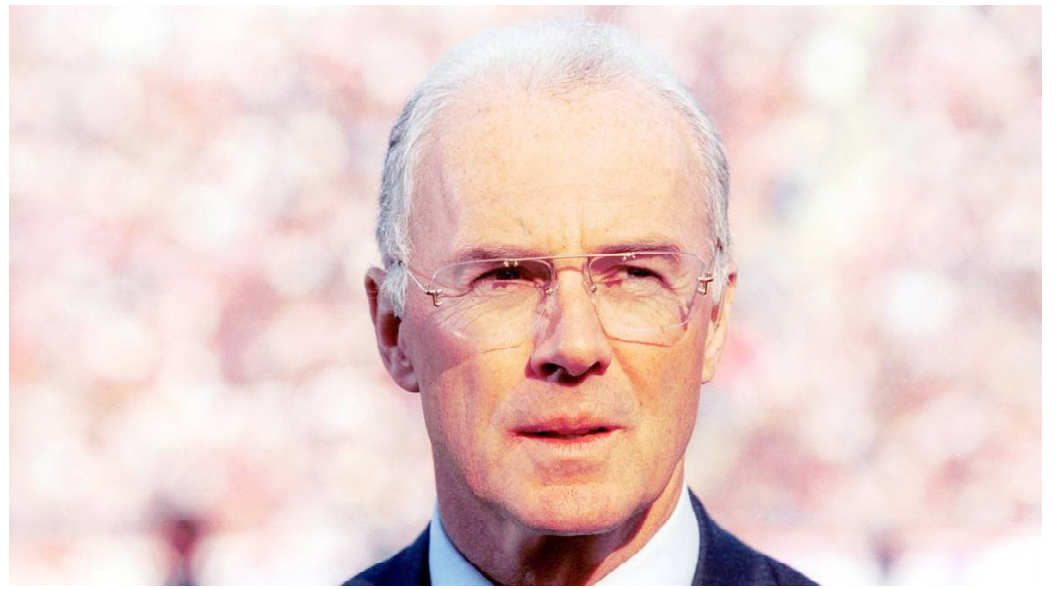
Ancien défenseur central de légende et considéré comme l'un des meilleurs de l'histoire à son poste, il avait notamment porté le maillot de l'Allemagne à 103 reprises entre 1965 et 1977. Champion du monde en 1974 en tant que joueur, Franz Beckenbauer avait également emmené la sélection allemande au titre en 1990, cette fois comme sélectionneur.

Formé et lancé au Bayern Munich, Franz Beckenbauer y a passé l'essentiel de sa carrière entre 1964 et 1977. Après avoir notamment remporté quatre titres en Bundesliga avec le club bavarois et trois sacres consécutifs en Ligue des champions (1974, 1975 et 1976), le défenseur central avait finalement répondu favorablement aux sirènes du New York Cosmos pendant quatre saisons (1977-1980) avant deux saisons à Hambourg puis une ultime pige de 25 rencontres au Cosmos aux Etats-Unis.

Après sa retraite de joueur, 'Kaiser Franz' est devenu sélectionneur de l'équipe de RFA (Allemagne) avant de mettre fin à ses six années sur le banc de la sélection après le titre mondial acquis en 1990 en Italie contre l'Argentine

de Diego Maradona. Pas le temps de trainer que Bernard Tapie lui a confié les rênes de l'OM alors en quête d'un premier sacre continental. L'aventure à Marseille ne durera finalement que quelques mois (entre le 20 septembre et le 31 décembre 1990) avant d'être remplacé par Raymond Goethals et d'être brièvement promu comme directeur sportif du club phocéen.

De retour au Bayern Munich où il va diriger l'équipe première en 1994 puis en 1996, Franz Beckenbauer va finalement s'y installer comme l'un des dirigeants emblématiques. Président du Conseil de surveillance jusqu'en 2009 et son remplacement par Uli Hoeness, l'ancien central de légende restera président d'honneur du club munichois jusqu'à sa mort lundi.



### PRÉPA CAN 2023

## Les Éperviers locaux s'inclinent face aux Fennecs

**L'équipe nationale locale du Togo qui était en fin de stage ce vendredi 5 janvier, a perdu (0-3) contre l'Algérie en match amical international au Stade de Kégué. Djamel Belmadi et ses hommes entament de belle manière leur préparation. Le prochain match ce sera face au Burundi aujourd'hui.**

En stage depuis le 31 décembre, les hommes de Kader Coubadja Touré se sont opposés aux Fennecs de Djamel Belmadi. Face à l'adversaire qui a un groupe déjà homogène, les Éperviers locaux qui sont eux sur un nouveau cycle ont quand même entrepris de belles choses.

Dès la 5e minute de jeu, Yves

Tengué, lancé en profondeur avait l'occasion d'ouvrir le score pour le Togo, mais il s'est précipité dans sa frappe qui ne sera pas cadrée. Un manque d'expérience qui a coûté au Togo tout le long de la rencontre à l'image des deux buts concédés sur corners. Le premier à la 20ème (Ramy Bensebaini) et le second à la 69ème, inscrit par le même joueur.

Islam Slimani qui a marqué le troisième but de l'Algérie l'a fait de la tête dans des conditions similaires mais sur un centre. Trois buts de la tête qui alertent sur l'urgence du travail à faire sur les duels aériens afin d'avoir une défense plus solide lors des prochaines sorties.

Pour le sélectionneur des Fennecs, Djamel Belmadi, c'est une satisfaction au vu de l'objectif recherché en faisant ce match amical. "Aujourd'hui c'était notre premier match de préparation ici à Lomé. Nous en avons déjà fait en Algérie dans une partie du stage de préparation contre l'équipe U23. On est dans une planification où on a beaucoup insisté sur l'intensité, le travail athlétique dans les conditions que l'on va retrouver en Côte d'Ivoire, à Bouaké notamment.

Le technicien algérien loue les qualités de l'équipe nationale locale du Togo. "On est tombé sur une belle équipe locale du Togo. Je ne suis pas surpris. On sait que surtout les joueurs

locaux ont toujours à cœur de briller, de taper dans l'œil des dirigeants de la fédération, pour faire partie des A. Je sais qu'il y en a qui font déjà partie de l'équipe une, et d'autres qui ont envie de briller. Donc c'était parfait. On a eu des joueurs qui ont beaucoup travaillé, qui ont mis une certaine agressivité dans le jeu, dans les courses. Et c'est ce qu'il nous fallait. En plus ce soir, il fait particulièrement chaud humide. Jusqu'à présent on avait des températures clémentes le soir. Vraiment ce qu'on recherche. On a eu la possibilité de jouer dans les conditions qu'on va trouver à Bouaké, donc on est satisfait de cette rencontre", a-t-il ajouté.

### JEUX DE LA FRANCOPHONIE

## Le Canada critique l'absence du Québec

**Cinq mois ont passé depuis la fin des Jeux de la Francophonie 2023 à Kinshasa, en République démocratique du Congo (28 juillet au 6 août), mais l'absence du Québec de l'événement sportif et culturel continue de faire parler dans la province canadienne.**

Le Devoir a eu connaissance d'un rapport de mission du Canada où il est mentionné que les Jeux de la Francophonie en RDC n'ont été marqués par aucun problème de sécurité, malgré les

crainces des autorités québécoises. "Aucun incident de santé ou de sécurité n'a été signalé par les participants canadiens, note le document. Les autorités congolaises ont pu tenir leurs promesses et organiser les Jeux dans un environnement sûr."

Le rapport de mission du Canada, qui avait choisi d'envoyer à Kinshasa une délégation réduite, met en avant les bienfaits du voyage en RDC, notamment sur le plan diplomatique. Il critique également l'absence du Québec,

justifiée sur le moment par des préoccupations sanitaires et sécuritaires.

"Plusieurs athlètes et artistes de la délégation canadienne nous ont dit que les communiqués médiatiques avant les Jeux ainsi que le retrait du Québec ont eu un impact négatif sur leur préparation aux différentes compétitions", pointe le rapport canadien. Sollicité par Le Devoir, le cabinet de la ministre québécoise des Relations internationales et de la Francophonie, Martine Biron, ne regrette pas sa décision d'avoir fait

l'impasse sur les Jeux de la Francophonie 2023.

"Québec a effectué deux missions techniques en janvier et mai 2023, explique-t-il dans une déclaration écrite. Les rapports de ces missions nous ont démontré que les conditions pour assurer la sécurité des athlètes et des artistes n'étaient pas réunies. C'était une décision réfléchie et responsable à prendre à la lumière des informations dont nous disposions à ce moment-là."

### ESPAGNE/

## L'agence nationale antidopage au cœur d'un scandale

**A 200 jours des Jeux de Paris 2024, le mouvement sportif espagnol est fortement secoué par les turbulences. Le Conseil supérieur des sports, la plus haute autorité sportive gouvernementale, a demandé au directeur de l'agence nationale antidopage (CELAD), José Luis Terreros, de remettre au plus tôt sa démission.**

José Luis Terreros est soupçonné de malversations financières et d'irrégularités dans les contrôles antidopage et les sanctions. Tout a débuté avec la publication d'une enquête du média espagnol Relevo, en date du 27 décembre 2023. Elle révèle que la CELAD aurait couvert des contrôles antidopage positifs de sportifs espagnols par diverses méthodes.

L'une d'elles consistait à laisser s'écouler le délai maximum d'une année avant de prévenir les athlètes de leurs

résultats, puis de notifier le sportif déclaré positif par un courrier postal, augmentant encore le délai. L'athlète pouvait ainsi contester sa sanction auprès du Tribunal administratif du sport (TAD), avec toutes les chances d'obtenir gain de cause.

Autre méthode révélée par Relevo : la délivrance d'autorisations d'usage de des fins thérapeutiques (AUT) rétroactives. Selon l'enquête du média espagnol, l'Agence mondiale antidopage (AMA) aurait laissé faire sans prendre la moindre mesure contre la CELAD, des accusations fermement contestées par l'instance basée à Montréal. Dans un long communiqué publié en fin de semaine passée, l'AMA explique avoir eu "connaissance de problèmes persistants" au sein de l'agence espagnole, "dont plusieurs problèmes liés aux contrôles et à la gestion des résultats."

Le président de l'AMA, le Polonais Witold Ba?ka, insiste : "Nous sommes bien conscients de l'existence de problèmes profonds au sein de l'organisation espagnole de lutte contre le dopage. Je suis déçu du niveau de coopération que nous avons reçu de la CELAD alors que nous cherchons à améliorer le système pour les sportifs espagnols. Le fait que des cas positifs n'aient pas été traités en temps utile, malgré le suivi régulier de l'AMA, est inacceptable.

L'AMA veillera toujours à ce que la CELAD - et toutes les organisations antidopage - soient tenues de respecter les normes les plus élevées conformément au Code mondial antidopage, y compris en engageant des poursuites si cela s'avère nécessaire. Toutes ces questions font l'objet d'une enquête approfondie de l'AMA. Si elles ne sont pas traitées rapidement et efficacement, il est clair qu'il y



aura des conséquences importantes pour le sport espagnol.?"

En Espagne, les autorités ont fait savoir que José Luis Terreros serait démis de ses fonctions par la ministre de l'Éducation et des Sports, Pilar Alegria, et le président du Conseil des sports, José Rodríguez Uribe, s'il ne remettait pas lui-même sa démission.

## BREVES

### Grosse frayeur en Qatar League

Andy Delort, ancien joueur de Ligue 1, à l'OGC Nice, s'est écroulé sur le terrain en finale de la Coupe des Étoiles, au Qatar.

Le Franco-Algérien avait ouvert le score pour Umm Salal en tout début de rencontre face à Al-Arabi en finale de la Coupe des Étoiles, coupe de la ligue qatarie, ce 6 janvier. À peine 10 minutes plus tard, alors que son club menait toujours 1-0, il s'écroulait sur le terrain, pris de convulsion, avant d'être évacué sous le regard inquiet de ses coéquipiers et adversaires.

Des images glaçantes mais plus de peur que malheureusement pour l'international algérien (15 sélections, 2 buts) qui est d'ailleurs réapparu sur le banc de touche en cours de match pour suivre la fin de la rencontre, relate France 3. Il a tenu à rassurer les fans sur son état de santé, en donnant de ses nouvelles sur Instagram, ajoute So Foot: "Merci à tous pour vos messages, tout est rentré dans l'ordre", confie-t-il dans une story (disparue depuis).

Andy Delort a évolué plusieurs années en Ligue 1, sous les couleurs d'Ajaccio, Caen, Montpellier, Nice et Nantes avant de tenter l'aventure qatarie au début de la saison 2023/2024. L'Umm Salal a finalement remporté la Coupe des Étoiles aux tirs au but (3-1) face à Al-Arabi (4-4 à l'issue du temps réglementaire). En Qatar Star League, l'UMM Salal n'est que septième après 12 matches.

### Kevin De Bruyne retrouve les terrains avec Man City

Le capitaine des Diables Rouges Kevin De Bruyne a retrouvé dimanche la compétition avec son club de Manchester City. KDB est monté au jeu à la 57e minute du match de 32e de finale de la Coupe d'Angleterre (FA Cup) face à Huddersfield, modeste 21e de la Championship, remporté par les Skyblues (5-0). Blessé aux ischios le 11 août, puis opéré, il aura donc fallu attendre quasiment cinq mois pour qu'il retrouve la compétition. "KDB" a même délivré un assist à un autre revenant belge... Jérémy Doku.

Avec les retours de Kevin De Bruyne, passeur, et Jérémy Doku, buteur, Manchester City a déroulé face à Huddersfield (5-0) et décroché son ticket pour les seizièmes de finale de la Coupe d'Angleterre (FA Cup). Dans une rencontre qui aura été rythmée par les buts de Phil Foden (33e, 65e), Julian Alvarez (37e) et Oscar Bobb (58e), le grand fait de match restera le retour sur le terrain de Kevin De Bruyne, absent depuis le mois d'août 2023 à cause d'une rechute aux ischios lors du premier match de la saison face à Burnley suivi d'une opération.

Le Diable Rouge est monté au jeu à la 57e minute à la place de Jack Grealish et surtout en même temps que Jérémy Doku, lui aussi absent mais depuis fin novembre à cause d'une blessure musculaire. Il a fallu moins de vingt minutes pour que les deux hommes trouvent leurs automatismes puisque De Bruyne a offert l'assist sur le but de Doku (74e, 5-0).

### Les policiers privés de congés

La grogne monte chez les policiers français. A un peu plus de 200 jours de l'ouverture des Jeux de Paris 2024 (J - 203), ils ont appris par un courrier du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, qu'ils ne pourront prendre que deux semaines de vacances cette année entre le 15 juin et le 15 septembre, et pas le moindre jour de congé du 24 juillet au 11 août.

L'ensemble des effectifs sera donc mobilisé pendant toute la durée des Jeux olympiques, soit 30.000 fonctionnaires de police quotidiennement, et jusqu'à 45.000 certains jours, notamment le 26 juillet pour la cérémonie d'ouverture sur la Seine. Pour compenser cette exigence, le ministre de l'Intérieur propose une prime de 500 euros, qui pourra être triplée pour un "engagement particulièrement exceptionnel". Insuffisant, estiment les syndicats de la police. Unité-SGP Police demande une compensation financière de 1.500 euros pour tous les agents.

L'idée d'un 13ème mois est également évoquée par les organisations syndicales, qui menacent d'une journée noire le 18 janvier prochain. Elles réclament également la mise en place de mesures pour permettre aux policiers ayant des enfants de pouvoir les faire garder pendant la période des Jeux.

## RENCONTRE DE FORMATION PRÉÉLECTORALE 2024

## L'acte 2 pour UNIR Grand Lomé

Late Pater

Les militantes et militants responsables des structures communales du parti UNIR dans la préfecture du Golfe se sont réunis, le 6 janvier 2024, pour la deuxième phase de la formation politique. C'est dans le cadre des élections législatives et régionales à venir, au plus tard à la fin du premier trimestre 2024. «Nous devons perfectionner nos méthodes pour remporter de nouveaux succès», a expliqué Mémounatou Ibrahim.

Plusieurs thèmes développés ont meublé la rencontre, comme «la discipline en tant que pilier de cohésion au sein du parti», «le civisme et le militantisme», «la réalisation du gouvernement dans la préfecture du Golfe et le district autonome du Grand



A la table officielle, les différents formateurs

Lomé», «les techniques de communication» ainsi que «la feuille de route gouvernementale». La formation a été dirigée le militant

Assiah Ezzo, le militant Talim, la militante Germaine Koumélou Anate, le militant Kanka-Malik Natchaba et la militante Pere

Aïcha, fait savoir le parti présidentiel. «Nous avons au cours de cette formation échangé sur trois thèmes essentiels : la dis-

cipline qui engage de la cohésion au sein du parti ; les réalisations du gouvernement, c'était une façon de donner du langage

à nos militants responsables pour affronter la campagne très bientôt. Nous avons aussi abordé l'aspect communication pour leur donner des outils, comment communiquer, comment convaincre notre auditoire et tous ces exercices ont été bénéfiques et les militants ont proposé que d'autres formations soient organisés après pour approfondir ce qu'ils ont appris aujourd'hui. Nous sommes très satisfaits du résultat. Nous pensons poursuivre cette formation au niveau de la base, acquittant ainsi nos armes des élections à venir, nous sommes prêts au niveau de Unir, même si c'est demain nous sommes prêts», a précisé Mémounatou Ibrahim, la vice-présidente UNIR en charge du Grand Lomé.

## ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE POUR TRANSFERT DE FONDS

## De nouvelles dispositions en vigueur

F. Woussou

« Le Commissaire Général porte à la connaissance de tous les opérateurs économiques qu'au titre de la délivrance de l'Attestation de Régularité Fiscale pour Transfert de Fonds, la mention des informations d'identité bancaire est désor-

mais obligatoire », c'est le terme d'une note de Philippe Kokou Tchodié, Commissaire général de l'OTR, à l'endroit des opérateurs économiques. Il est donc demandé aux requérants d'indiquer sur le formulaire de demande des actes fiscaux pour professionnels, au niveau de la rubrique « TRANS-

FERT DE FONDS » les informations relatives aux banques ou établissements financiers ainsi que les numéros de comptes sur lesquels les opérations de transferts seront effectuées en joignant le cas échéant, les relevés d'identité bancaire.

Aussi, il est porté à la connaissance du public en général

et des usagers de la Direction du Cadastre, de la Conservation Foncière et de l'Enregistrement (DCCFE) en particulier qu'à compter du 1er janvier 2024, les frais de transport fixés par arrêté N°0276/MEF SG/DGI/DADC du 12 décembre 2011 portant tarif des redevances, seront effectivement factu-

rés aux requérants des travaux et prestations y afférents. Selon un communiqué signé du commissaire général de l'OTR, ces frais, d'un montant de dix mille (10 000) Frans CFA, seront liquidés sur les bordereaux et payés aux guichets des banques partenaires ou sur les bornes électroniques installés dans

les services de l'OTR.

Philippe Kokou Tchodié, le Commissaire Général de l'OTR, dit compter sur le civisme de tous les acteurs pour se conformer aux nouvelles dispositions et remercie tous les usagers pour leur bonne compréhension.

## AGRICULTURE

## Des sessions de formations pour une meilleure gestion des coopératives

Etonam Sossou

Dans le cadre de la convention de partenariat entre la CTOF et le Projet National de Promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER), 201 coopératives agricoles crédibles et actives en amont et aval des filières agricoles ont été sélectionnées et ont bénéficié de plans d'affaires pour le développement de leurs

activités économiques. Afin de renforcer leur capacité de gestion entrepreneuriale et de gestion des crédits et subvention en cours de mobilisation, la CTOF, conformément au cadre du PTBA, a initié des sessions de formation au profit de 402 leaders de 201 coopératives.

L'objectif des sessions de formation est de contribuer à une gestion efficace et transparente

des entreprises coopératives agricoles. Plus spécifiquement, elles vont permettre aux bénéficiaires de comprendre les différentes fonctions d'une coopérative et le lien entre elles; s'approprier les règles de base de gestion d'une coopérative agricole ainsi que les principes coopératifs; connaître les différents outils de gestion entrepreneuriale et associative

des coopératives agricoles; identifier les risques en entreprises coopératives et les mesures d'atténuation et de définir une feuille de route pour la mise en place des outils efficaces de gestion des coopératives.

Les thématiques liés à la coopérative et ses différentes fonctions; aux règles de base et les principes coopératifs (organes de gestion et leur rôle, les parts

sociales et le capital social, la gestion du bénéfice selon l'OHADA,) vont aider les participants à améliorer leur gestion entrepreneuriale. Ils ont également pris connaissance des différents outils de gestion des coopératives notamment de leur association (cahier de PV, répertoire des membres ; cahier de visite, etc.) et de leur entreprise (cahier de recettes, cahier de

dépenses, cahier d'amortissement des équipements, cahier de stock, etc.) ; se sont exercés sur l'identification des risques en entreprise coopérative et les mesures d'atténuation et ont dégagé une feuille de route pour la restitution des acquis de la formation et la mise en place des outils de gestion au sein des coopératives.

**GRACY Hair**  
Be you!

100% CHEVEUX HUMAINS

+228 90 33 93 36

www.gracyhair.store

Visitez notre Boutique ou Commandez en Ligne.

Gracy Hair

QUALITÉ DE L'AIR EN AFRIQUE

Seuls quelques pays disposent d'une surveillance fiable

Etonam Sossou

En 2019, la pollution était responsable de la mort prématurée de près de neuf millions de personnes dans le monde, selon une étude publiée dans la revue scientifique The Lancet. En cause notamment, la mauvaise qualité de l'air. Pour améliorer la situation, il faut une surveillance en temps réel, ce qui manque cruellement en Afrique subsaharienne.

Un air pollué pour tous

Des milliards de personnes respirent un air pollué, alerte l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La mauvaise qualité de l'air a des effets « énormes » sur la santé, confirme le dernier rapport (en anglais) de la revue britannique The Lancet. La pollution et les déchets créés par les hu-

ains et rejetés dans l'air, l'eau et le sol tuent rarement directement, mais ils sont à l'origine de graves maladies du cœur, de cancers, de problèmes respiratoires ou de diarrhées aiguës. Les personnes les plus exposées se trouvent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. L'effet de la pollution sur la santé reste bien plus important que celui de la guerre, du terrorisme, de la malaria, du VIH, de la tuberculose, des drogues et de l'alcool.

Des décès prématurés dans les pays pauvres

La majorité des victimes se trouve dans les pays pauvres selon l'étude. En Afrique, la pollution « traditionnelle » de l'air domestique et la pollution de l'eau restent les principales causes de maladies et de décès, même si



la tendance est à la baisse. En revanche, la pollution « moderne » de l'air atmosphérique

augmente avec le développement économique, l'industrialisation et l'urbanisation des pays du

continent africain.

Une surveillance défaillante Des pays confrontés à d'énor-

mes problèmes de pollution, comme la Chine et l'Inde, ont investi dans la surveillance pour tenter de faire baisser la pollution atmosphérique. Des plans d'action nationaux sur la qualité de l'air ont ainsi entraîné une diminution de la pollution. Des résultats qui restent très relatifs. En Afrique subsaharienne, les lacunes sont énormes et le continent manque cruellement de données sur la pollution atmosphérique. Seuls sept des 54 pays africains – parmi lesquels l'Afrique du Sud, le Ghana, le Nigeria et le Sénégal – disposent au sol de moniteurs de surveillance de la qualité de l'air en temps réel. Ces manquements sont en partie comblés par des images satellitaires qui ne suffisent pas à elles seules à fournir des informations très précises.

A TRAVERS LE PROJET «PPDE»

L'égalité de genre promue et protégée

Les femmes et les filles ont droit de vivre dans la dignité, à l'abri du besoin et de la peur. C'est une condition indispensable à la réduction de la pauvreté et au développement humain durable. En effet, le Togo affiche un indice des inégalités de genre (IIG) de 0.573

signifiant que les femmes représentent un déficit de 57.3% par rapport aux hommes en termes de conditions de vie (santé, éducation, et contrôle de ressource. Ces discriminations, presque identiques s'observent au niveau du mariage, de l'accès à l'éduca-

tion, à l'emploi, à la propriété, aux soins de santé, à la participation au processus de prise de décision tant au sein des ménages que dans la sphère publique... Le consortium CARE Bénin Togo, l'ONG la Colombe et WILDAF Togo compte réduire ces discrimina-

tions à travers le projet: «Protection et Promotion des Droits et égalité de genre au Togo» Il s'agit d'améliorer l'exercice des droits humains pour les femmes et les filles ainsi que l'égalité de genre dans les pays francophones via la montée en puissance des or-

ganisations de défense des droits des femmes et des filles. Il est financé par l'Union Européenne, pour une durée de trois ans.

Les parties prenantes de ce projet ont défini les activités, les résultats attendus, les stratégies à déployer, identifié les partenai-

res à impliquer au niveau local et national et proposé un plan d'action pour les mois à venir. Les localités bénéficiaires du projet sont ; le Bas Mono et Vo dans la région maritime; Assoli et Binah dans la région de la Kara.

DATES	JEUX	RÉSULTATS	COMMENTAIRES
VENDREDI 05 - 01 - 2024	LOTO KADOO		<b>PLUSIEURS MILLIERS DE LOTS RECENSES LORS DU TIRAGE N°785 DE LOTO KADOO</b> Plusieurs milliers de parieurs de la LONATO ont eu le bonheur de remporter divers lots lors du tirage N° 785 de LOTO KADOO. En termes de gros lots, seule la ville de LOME s'est distinguée. Ainsi : @A LOME : *Un (01) gros lot de 1.500.000 FCFA a été gagné sur le point de vente 50238. La remise de ces gros lots ainsi que des lots intermédiaires remportés dans les autres villes, se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
	LOTO KING		<b>DIVERS LOTS REMPORTES LORS DU TIRAGE N°27 DE LOTO KING !</b> C'est exclusivement à LOME que des gros lots ont été enregistrés lors du tirage de LOTO KING du 05 janvier 2024. En plus de ces gros lots, divers lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots dont les montants sont inférieurs à 1.000.000 FCFA, ont également fait le bonheur de nombreux parieurs de la LONATO. Ainsi, en termes de gros lots, la LONATO a recensé : @A LOME : *Deux (02) gros lots de 1.000.000 FCFA, gagnés sur les points de vente 90128 et 60233. La remise de ces lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
SAMEDI 06 - 01 - 2024	LOTO SAM		<b>DEUX VILLES A L'HONNEUR LORS DU PREMIER TIRAGE DE LOTO SAM DE L'ANNEE 2024</b> C'est à LOME et à KARA que la LONATO a recensé des millionnaires lors du tirage N°341 de LOTO Sam. Ainsi: @A LOME : *Un (01) gros lot de 1.300.000 FCFA, a été recensé sur le point de vente 50551. @A KARA : *Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA, a été recensé sur le point de vente 10023. La remise de ces lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
	LOTO BINGO		<b>DES MILLIERS DE GAGNANTS DENOMBRES DANS TOUT LE PAYS LORS DU TIRAGE N°28 DE LOTO BINGO</b> Le tirage N°28 de LOTO BINGO, de ce samedi 06 janvier 2024, a permis à un grand nombre de parieurs de la LONATO de gagner des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots dont les montants sont inférieurs à 1.000.000 FCFA. La remise des lots gagnés lors de ce tirage de LOTO BINGO, se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
LUNDI 08 - 01 - 2024	LOTTO DIAMANT		<b>LES GROS LOTS SE CONCENTRENT A BADOU AU TIRAGE LOTTO DIAMANT N° 1195</b> La semaine de tirage de la journée du lundi 08 Janvier 2024 à la LONATO avec le tirage Lotto Diamant N°1195. En effet, hormis la multitude de lots d'un montant inférieur à 1.000.000 FCFA, enregistrée à travers différentes villes du pays, une diversité de gros lots a caractérisé la ville de BADOU à l'intérieur du pays. Ainsi, nous avons : @ A BADOU, tous auprès de l'opérateur 20130 : *UN (01) MEGA GROS LOT de 7.000.000 *TROIS (03) SUPERS GROS LOTS de 2.500.000 FCFA *DEUX (02) GROS LOTS de 2.310.000 FCFA *DEUX (02) GROS LOTS de 1.176.000 FCFA La remise des lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
	LOTO GOLD		<b>DES MILLIONNAIRES UNIQUEMENT A LOME AU 28e TIRAGE DE LOTO GOLD</b> Au deuxième tirage de la journée du lundi 08 Janvier 2024, le tirage Loto Gold N° 28, la majorité des gros lots ont été comptés dans la capitale LOME, tandis que dans les autres villes du pays, ce sont exclusivement des lots intermédiaires (inférieurs à 1.000.000 FCFA) que la Loterie Nationale Togolaise a recensé. Le détail des gros lots se décline comme suit : @A LOME : *UN (01) GROS LOT de 1.500.000 FCFA auprès de l'opérateur 50522 *UN (01) GROS LOT de 1.250.000 FCFA auprès de l'opérateur 90027 *UN (01) GROS LOT de 1.000.000 FCFA auprès de l'opérateur 60044 La remise des lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.

# Nous sommes plus de 4 Millions d'abonnés

à profiter du plus grand réseau 4G+ avec la plus large couverture nationale

# 4G+



VOODOO

#nous sommes le Togo

togocom.tg

Avancer. Pour vous. Pour tous

